



**52^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU 1^{ER} AU 11 DÉCEMBRE 2022
KINSHASA, RDC**

ORDRE DU JOUR (FEUILLETON)

JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022

Ordre du jour

1. Motion portant Adoption du Rapport du Comité Exécutif sur les questions financières (Rapport du Trésorier)

« Que le Rapport du Comité Exécutif sur les questions financières (Rapport du Trésorier) soit adopté par la 52^{ème} Session de l'Assemblée Plénière ».

Motionnaire : Hon. Darren BERGMAN, Trésorier

Comotionnaire: l'Hon. Prof. Peter KATJAVIVI, Membre du Comité Exécutif

2. Motion portant Adoption du Rapport de la Commission Permanente Régionale de Surveillance des Lois Types Parlementaires.

« Que le Rapport de la Commission Permanente Régionale de Surveillance des Lois Types Parlementaires soit adopté par la 52^{ème} Session de l'Assemblée Plénière ».

Motionnaire : Hon. Ishmael Ndaila ONANI, Président

Comotionnaire: Hon. Shally Josepha RAYMOND, Vice-Présidente

3. Motion portant Adoption du Rapport de la Réunion Conjointe de la Commission Permanente de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Ressources Naturelles et de la Commission Permanente du Commerce, de l'Industrie, des Finances et de l'Investissement

« Que le Rapport de la Réunion Conjointe de la Commission Permanente de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Ressources Naturelles et de la

Commission Permanente du Commerce, de l'Industrie, des Finances et de l'Investissement soit adopté par la 52^{ème} Session de l'Assemblée Plénière ».

Motionnaire: Hon. Ishmael Ndaila ONANI, Président de la Commission Permanente de la FANR

Comotionnaire: Hon. Ruth MENDES, Membre de la Commission Permanente du TIFI

4. Motion Condamnant la Poursuite du Conflit Armé dans l'Est de la République Démocratique du Congo

« Que la motion condamnant la poursuite du conflit armé dans l'Est de la République Démocratique du Congo soit adoptée par la 52^{ème} Assemblée plénière »

Motionnaire: Hon. Jeffrey MULEBWA, Député, Zambie

Comotionnaire: Hon. Anele NDEBELE, Député, Zimbabwe

5. Élection du Président et du Vice-Président du FP-SADC pour la période 2022 à 2024 (en application de Article 11, alinéa 2, de la Constitution).

6. Cérémonies de Remise des Pouvoirs et de Clôture

- (i) Remise des instruments de pouvoir du FP-SADC (Constitution, Règlement intérieur, Drapeau, Marteau et Toge) par le Président sortant du FP-SADC & Président de l'Assemblée Nationale de la République Démocratique du Congo, Hon. Christophe MBOSO N'KODIA PWANGA au nouveau Président (entrant) du FP-SADC.
- (ii) Discours d'Acceptation prononcé par le nouveau Président (entrant) du FP-SADC
- (iii) Discours d'Acceptation prononcé par le nouveau Vice-Président (entrant) du FP-SADC
- (iv) Brève déclaration de l'hôte de la 53^{ème} Session de l'Assemblée Plénière
- (v) Discours de Clôture prononcé par le nouveau Président du FP-SADC

Fin.